



COMMUNIQUÉ COMMUN FNPOS-CGT et FO

SALAIRES

0,65 % d'augmentation du coefficient de base à effet du 1^{er} mai 2015, avec un minimum de 10€...

Voilà l'ultime proposition que l'Ucanss soumet à la signature des fédérations syndicales.

Pour nos Fédérations FO et FNPOS-CGT, cette proposition est inacceptable, tout comme est inacceptable la nouvelle lettre de cadrage de la Ministre des Affaires Sociales et du Ministre de l'Économie qui baisse de manière drastique les budgets liés à l'évolution salariale... près de 15% en moins entre 2015 et 2016 !

Depuis 2010, la valeur du point est bloquée. En 4 ans, nos salaires ont ainsi décroché de 7% par rapport à l'inflation. Le minimum que nos Fédérations FNPOS-CGT et FO exigent c'est l'augmentation de la valeur du point au moins égale à ce décrochage, soit 7%.

Ce sont ainsi des dizaines de millions d'euros qui sont économisés sur le dos des salariés de la Sécurité sociale. Ils s'ajoutent aux milliers de suppressions d'emplois programmés dans les différentes COG.

D'année blanche en année blanche, les salariés de la Sécurité sociale connaissent une situation salariale de plus en plus désastreuse. Désormais le seul moyen pour maintenir son pouvoir d'achat, c'est espérer l'obtention de points de compétence.

Une augmentation générale et collective de la valeur du point, voilà la seule réponse qui convient.

Les Fédérations FO et FNPOS-CGT réaffirment leurs exigences de retrait des lettres de cadrage budgétaire et l'ouverture d'une réelle négociation pour l'augmentation de la valeur du point et la reconnaissance de l'ancienneté.